



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Tourisme

# FAQ

Consultation Digital Learning – Production graphique et multimédia de notre offre de formations digitales

Septembre 2019

**Q1 : Devons-nous distinguer les lots auxquels nous répondons en faisant un dossier par lot ou est-ce qu'on peut faire un seul dossier englobant tous les lots ?**

Vous pouvez ne faire qu'un seul dossier tant que vous faites apparaître clairement et distinctement la correspondance du lot pour lequel vous répondez. De même, il faudra bien rentrer dans le bordereau des tarifs et respecter les feuilles dédiées.

**Q2 : Les offres doivent-elles être rendues le mercredi soir au plus tard à minuit ou bien l'échéance est dans la nuit du mardi au mercredi ?**

La deadline est bien le mercredi 11 septembre au soir, au plus tard à minuit.